| **Composantes du projet/**  **Programmes** | **Type de composant** | **Résultats du projet** | **Extrants du projet** | **Fonds fiduciaire** | **(en $)** | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Financement de projets du FEM** | **Co-financement confirmé** |
| Composante 1. Institutionnalisation de la mobilité électrique bas carbone | Assistance Technique | 1. Le gouvernement adopte une stratégie pour la promotion de la mobilité électrique à faible émission de carbone en établissant un cadre institutionnel coordonné. | 1.1 Création d’un organe intersectoriel de coordination de la mobilité électrique  1.2 Une stratégie nationale pour la mobilité électrique, y compris le développement des entreprises sensibles au genre dans le secteur des transports, est élaborée et soumise pour adoption.  1.3. Les principales parties prenantes des secteurs public et privé sont formées aux activités du Programme mondial pour la mobilité électrique (ateliers nationaux et régionaux, formations et groupes de travail thématiques). | Le GEFTF | 82,000 | 165,000 |
| Composante 2. Suppression des barrières à court terme grâce à la démonstration de taxis électriques à faible émission de carbone et au développement de la recharge | Assistance technique  Investissement mobilisé | 2. Les démonstrations fournissent des preuves de durabilité technique, financière et environnementale au gouvernement et aux entreprises de transport pour planifier l’expansion de la mobilité électrique à faible émission de carbone. | 2.1. Une étude de faisabilité complète et un plan de mise en œuvre pour la démonstration de moto-taxis électriques, y compris un système de tarification à faible émission de carbone et un cadre de collecte de données, sont élaborés en même temps que le cadre de déclaration et d’analyse.  2.2. Les véhicules de démonstration et les équipements de recharge sont achetés, le personnel formé, le projet de démonstration est mis en œuvre, surveillé et les données sont collectées, analysées et diffusées. | Le GEFTF | 150 116  MERCI  102,616  INV  47,500 | 245,000 |
| Composante 3. Préparation à la mise à l’échelle et à la réplication de la mobilité électrique à faible émission de carbone | Assistance technique | 3. Le gouvernement crée les conditions pour éliminer les obstacles existants en élaborant des réformes réglementaires et des mécanismes financiers pour l’adoption de l’électromobilité dans le pays | 3.1 Des politiques fiscales et des régimes réglementaires sont élaborés pour encourager l’adoption de la mobilité électrique.  3.2: Une table ronde sur les entreprises de mobilité électrique comprenant le secteur privé et les institutions financières est créée pour développer des schémas financiers et des concepts pour la mise à l’échelle de la mobilité électrique | Le GEFTF | 75,400 | 665,000 |
| Composante 4. Durabilité environnementale à long terme de la mobilité électrique à faible émission de carbone | Assistance technique | 4. La durabilité à long terme de la mobilité électrique à faible émission de carbone est assurée par les institutions gouvernementales | 4.1. Une étude visant à intégrer l’énergie renouvelable pour la recharge des véhicules électriques est réalisée.  4.2 Un système de collecte, de réutilisation, de recyclage et d’élimination rationnelle des batteries usagées des véhicules électriques est élaboré et soumis pour adoption. | Le GEFTF | 50,900 | 35,000 |
| Suivi et évaluation | | | |  | 30,300 | - |
| Sous-total | | | |  | 388,716 | 1,110,000 |
| Coût de gestion de projet (PMC) | | | | Le GEFTF | 35,000 | 110,000 |
| **Coûts totaux du projet** | | | |  | **423,716** | **1,220,000** |